

## **Schweizer Chemieunternehmen im «Dritten Reich»**

*Entreprises chimiques suisses sous le Troisième Reich*

(Publications de la CIE, volume 7)

**Lukas Straumann, Daniel Wildmann**

ISBN 3-0340-0607-1

### **Résumé**

Cette étude porte sur les relations de l'industrie chimique suisse avec le Troisième Reich, et focalise son attention sur les quatre entreprises bâloises J. R. Geigy AG (Geigy), Gesellschaft für Chemische Industrie in Basel AG (Ciba), F. Hoffmann-La Roche & Co. AG (Roche) et Chemische Fabrik vormals Sandoz AG (Sandoz). C'étaient là les seuls producteurs étrangers de colorants et de produits pharmaceutiques d'une certaine importance qui ont été actifs entre 1933 et 1945 dans l'Allemagne national-socialiste (et, durant la guerre, dans la Pologne occupée) et qui possédaient leurs propres usines sur son territoire. Les problèmes examinés dans ce contexte ont été la politique raciale nazie, la production d'armements et l'effort de guerre, le travail forcé et les transferts financiers. On s'est concentré sur les questions suivantes: Que savait-on des réalités du Troisième Reich? Quel était le contrôle sur les filiales allemandes? De quelle marge de manœuvre ces entreprises disposaient-elles?

#### *Ce que l'on savait du Troisième Reich*

Les maisons-mères des entreprises chimiques suisses étaient très au courant de la situation politique et économique de l'Allemagne national-socialiste. Une abondante correspondance avec les succursales, les voyages des cadres supérieurs et des contacts réguliers avec des entreprises et des autorités allemandes et suisses leur procuraient des informations détaillées sur le Troisième Reich. Ces entreprises intégraient dans leur gestion ce qu'elles savaient de la situation politico-économique et se servaient de ces informations comme bases de décision.

#### *Evolution du marché et économie de guerre*

Dès 1934, Geigy avait la possibilité de fournir des colorants d'origine allemande destinés au parti et aux autorités, par son usine de Grenzach située en Allemagne. Son chiffre d'affaires dans ce pays a progressé jusqu'en 1939 pour atteindre cette année-là un maximum de 10,3 millions de francs. Les bouleversements produits par la guerre ont entraîné ensuite un fort recul des ventes de colorants, tandis que les ventes de tannins synthétiques, de produits auxiliaires textiles et, à partir de 1943, de l'insecticide DDT, gagnaient en importance.

L'usine Ciba de Pabianice (PCI) en Pologne produisait des colorants, des médicaments et, en moindres quantités, des produits chimiques; elle livrait une grande partie de ses produits à la filiale Ciba de Berlin. Ses ventes pharmaceutiques ont dépassé celles des colorants et des produits chimiques à partir de 1942, année où PCI a réalisé son plus gros chiffre d'affaires durant la guerre (7,6 millions de reichsmark).

Les ventes de la filiale Roche en Allemagne ont progressé de 8,8 à 22,3 millions de reichsmark entre 1939 et 1943. Roche Berlin occupait une position dominante dans le secteur de la vitamine C et des opiacés, vendus en grandes quantités à des organismes publics et en particulier à la Wehrmacht. Grâce à ses brevets pour la fabrication de l'acide ascorbique synthétique, Roche contrôlait le marché allemand de la vitamine C. Elle se situait au quatrième rang des fabricants allemands d'opiacés avec une part d'environ 15% de la production totale.

Durant la guerre, toutes les usines de fabrication allemandes des entreprises examinées étaient classées dans la catégorie des établissements important pour l'économie de guerre («W-Betriebe»). Les médicaments Ciba, Roche et Sandoz étaient achetés non seulement par la Wehrmacht, mais aussi par les services de santé de la SS. Un effet de la Seconde Guerre mondiale a été d'accroître la demande de produits pharmaceutiques, tandis que les colorants – qui n'étaient pas considérés comme «vitaux» par l'économie de guerre allemande – ont perdu de leur importance.

Alors que Geigy Grenzach, PCI et Roche Berlin avaient fait des bénéfices parfois considérables durant les années trente, la situation a changé dès le début de la guerre. Roche Berlin a réalisé des bénéfices jusqu'à la fin de 1944, PCI a eu des résultats déficitaires en 1939 et en 1943 et Geigy Grenzach a enregistré des pertes à partir de 1943. Il faut tenir compte des importants droits de licence qui étaient versés et des bénéfices réalisés en Suisse sur les marchandises livrées aux sociétés allemandes. Mais les activités de ces entreprises suisses dans le Troisième Reich n'étaient pas motivées uniquement par la perspective de bénéfices à court terme: l'industrie chimique se préoccupait avant tout de sauvegarder ses investissements en Allemagne.

#### *Contrôle*

Les entreprises suisses examinées disposaient de réseaux bien rodés dans le Troisième Reich. Geigy entretenait d'excellentes relations avec Claus Ungewitter, «délégué du Reich pour la chimie» et directeur du «Service chimie du Reich», lequel appréciait le contrepois que pouvait apporter la chimie suisse face au quasi-monopole de la société IG Farben. Roche avait de bons contacts avec la Wehrmacht, notamment du fait de ses recherches scientifiques. Ciba a obtenu gain de cause auprès des autorités allemandes après l'occupation de la Pologne, lorsque IG Farben avait demandé que PCI (filiale Ciba), située dans le «Warthegau» («Province de la Warta»), soit exclue du marché allemand de la chimie.

Toutes ces entreprises se sont montrées très sûres d'elles sur le territoire du Troisième Reich et sont parvenues dans bien des cas à faire valoir leurs intérêts. Le fait qu'elles aient été en mains helvétiques ne semble guère avoir été un handicap. Dans le cadre de la politique économique imposée par le régime national-socialiste, leurs directions suisses ont largement su garder le contrôle sur les finances, les processus de fabrication et la politique du personnel.

#### *Marges de manœuvre*

L'exemple de la politique raciale nazie montre que les entreprises suisses ont profité à des degrés divers de la marge de manœuvre dont elles disposaient.

En février 1934, Geigy avait présenté au NSDAP une déclaration formelle concernant l'origine «aryenne» de ses actionnaires, afin d'obtenir un «titre de légitimation» pour la livraison de colorants destinés au parti et aux autorités. La filiale de Ciba à Berlin avait remplacé en été 1933 les membres juifs de son directoire et de son conseil de surveillance par des Allemands «aryens». Dès avril 1933, Sandoz avait elle aussi remplacé le président juif du conseil de surveillance de sa société allemande, le prix Nobel Richard Willstätter, par un homme d'affaires «aryen». Ce n'est qu'en 1937 et 1938, quand le régime nazi a intensifié massivement ses pratiques et ses règles antisémites, que Roche s'est séparée de ses conseillers et de ses employés juifs, afin de pouvoir rester active sur le marché allemand en tant que «firme non-juive». En 1940, Roche Varsovie a engagé pour la forme des Polonais non-juifs afin d'empêcher que ceux-ci ne soient emmenés en Allemagne pour y être contraints au travail forcé.

Geigy a été la seule des entreprises examinées à participer à l'«aryanisation» d'une entreprise juive. Elle avait acheté en 1938 divers procédés de fabrication pharmaceutiques à la société viennoise Syngala GmbH, afin de se diversifier dans le domaine des médicaments. Comme Geigy refusait à partir de 1939 de payer les droits de licence convenus avec l'ancien titulaire des procédés Syngala, il en est résulté une action en justice.

Au moins 33 Hollandais et Français ont travaillé sous contrainte chez Geigy Grenzach entre 1943 et 1945. Un travailleur forcé a été maltraité par le «chef de camp» responsable; deux travailleurs hollandais ont passé un certain temps dans un «camp d'éducation par le travail». Chez Roche à Grenzach, il y a eu entre 1940 et 1945 au moins 61 prisonniers de guerre et 150 travailleurs forcés originaires entre autres d'Ukraine, de Slovénie, de Hollande et de France.

*Décideurs et logique commerciale*

Si la politique du personnel pratiquée par les entreprises en Allemagne national-socialiste et dans la Pologne occupée témoigne d'une logique commerciale, elle est aussi révélatrice d'attitudes éthiques prises par les décideurs. Néanmoins les quatre entreprises de la chimie suisse cherchent en Allemagne après 1933 leurs efforts d'expansion en Allemagne, y ont lancé de nouveaux produits et trouvé de nouveaux clients parmi les autorités nationales-socialistes et les organes du NSDAP. Bien que les décideurs des entreprises helvétiques aient eu des positions politiques différenciées, leur activité commerciale a correspondu en fait aux intérêts du régime nazi.

**Informations supplémentaires:**

[www.uek.ch](http://www.uek.ch)

**Commandes:**

Chronos Verlag  
Münstergasse 9, CH-8001 Zürich  
Fax: 0041 / (0)1 / 265 43 44  
e-mail: [info@chronos-verlag.ch](mailto:info@chronos-verlag.ch)  
[www.chronos-verlag.ch](http://www.chronos-verlag.ch)